

Taden

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL / N° 35 / MARS 2010

Un homme
à l'honneur
Les Gavottes
Sur les traces
des amphibiens

Concours photos :
Un week-end
à gagner



SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 9
Vie culturelle	p. 10 à 11
Décorations	p. 12
Vie associative	p. 13 à 15
Vie économique	p. 16 à 17
Infos diverses	p. 18 à 22
Vie pratique	p. 23

Directeur de publication

Bertrand Claudeville

Coordination de la rédaction

Michel Hamoniaux
(adjoint à la communication)

Sabrina Petit
(déléguée à la communication)

Alain Robert
(délégué à la communication)

Jean-Pierre Legendre
(commission communication)

Photo de couverture

Jean-Pierre Legendre

Conception graphique

ACCENT GRÂPHIQUE (02 96 85 44 75)

Impression

Imprimerie Duguesclin Dinan
(02 96 85 96 92)

Document imprimé sur papier recyclé.

Le mot du Maire

Ce premier bulletin d'information 2010 est l'occasion de vous renouveler mes vœux de bonne et heureuse année.

La sortie de crise se faisant attendre, ce sera une année difficile sur le plan économique avec ses conséquences sur le chômage.

Nos collectivités territoriales ne sont pas à l'abri de cette crise et devront s'adapter aux réformes annoncées, plus particulièrement sur le plan de leurs financements.

Il nous faudra rester dynamiques sur l'investissement et prudents sur les charges de fonctionnement.

Votre Conseil Municipal n'échappe pas à cette réflexion. L'adoption du Compte Administratif 2009 nous permet de dégager une très bonne capacité d'autofinancement, ce qui, doublé d'un faible endettement, va permettre de préparer un budget 2010 optimiste. Celui-ci permettra de maintenir le cap sur le programme d'actions et de travaux prévus.

Les 14 et 21 Mars, nous avons le rendez-vous des élections régionales. Cette consultation motive peu nos concitoyens qui connaissent sans doute mal le rôle de cette assemblée.

Mais dans l'instant, peut-être avez-vous en tête, un souhait plus terre à terre : l'arrivée d'un soleil plus printanier, bon pour le moral, après un hiver long et ses vagues de froid ?

Le Maire,

Bertrand CLAUDEVILLE



Cérémonie des vœux de la municipalité

Malgré les conditions climatiques très difficiles, il y avait du monde à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Cela s'est déroulé mercredi 6 Janvier à la salle MTL en présence des élus, des employés communaux, des responsables d'associations et des Tadennais.

Le Secrétaire Général a rappelé toutes les réalisations entreprises durant l'année écoulée ainsi que les projets pour 2010.

Enfin M. le Maire a conclu ces interventions en souhaitant une bonne année 2010 à toute la population Tadennaise.

Votre avis nous intéresse.

Que pensez-vous de votre bulletin ?

Quelles sont les rubriques que vous préférez ?

Quels sont les sujets que vous voudriez y lire ?

Trouvez-vous la présentation claire et facile à lire ?

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.
 Vos réponses sont à déposer ou à envoyer par courrier à la Mairie,
 ou à déposer sur le site www.villetaden.com, onglet contact.

La commission communication vous remercie.

La commune en images



MARCHÉ DE NOËL - DÉCEMBRE 2009



UN CONTEUR À LA BIBLIOTHÈQUE - JANVIER 2010



ÉCOLE DE FOOTBALL - JANVIER 2010



UNE DIÉTÉTICIENNE À L'ÉCOLE - JANVIER 2010



LES BOIS SOUS LA NEIGE - JANVIER 2010



TADEN SOUS LA NEIGE - JANVIER 2010



LE MANOIR SOUS LA NEIGE - JANVIER 2010



LA RANCE SOUS LA NEIGE - JANVIER 2010

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2009**

AFFAIRE N° 1

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC TRÉLAT - RD N° 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet de travaux de reprise de l'alimentation du tri flash situé en limite du parking de la salle polyvalente de TRELAT sur RD n° 2.

AFFAIRE N° 2

MARCHÉS PUBLICS - RESTRUCTURATION SALLE MTL - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 au marché avec l'entreprise Robert BORSA (lot n° 1), l'avenant n°2 au marché avec l'entreprise PEPION Menuiserie (lot n° 05A) et l'avenant n°1 au marché avec l'entreprise DEGANO (lot n° 10), conformément aux montants exposés au rapport.

AFFAIRE N° 3

TENNIS CLUB TADEN-DINAN COUNTRY CLUB - EMPLOI D'ANIMATEUR SPORTIF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le renouvellement pour une année de la convention tripartite, la participation financière de la commune au financement de cet emploi d'animateur sportif pour un montant annuel de 6 746,00 € pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010, autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre le Département des Côtes d'Armor, la Commune de TADEN et l'association TADEN DINAN COUNTRY CLUB.

AFFAIRE N° 4

MARCHÉS PUBLICS - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE DÉFIBRILLATEURS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la constitution d'un groupement de commandes dans le cadre de l'acquisition de défibrillateurs, désigne la CODI comme coordonnateur du groupement.

AFFAIRE N° 5

MARCHÉS PUBLICS - TRAVAUX DE VOIRIE ET ESPACES VERTS AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU PETIT PARIS ET ABORDS DE LA RD N° 2

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donnent un avis favorable aux propositions émises par les membres de la commission d'appel d'offres et autorisent Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et citées au rapport.

AFFAIRE N° 6

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX - OPERATIONS "LA GRANDE ALLEE" & ZAC DES ALLEUX EXTENSION PERCEPTION DE LA P.V.R.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, confirme la maîtrise d'ouvrage de la Commune de TADEN dans l'opération d'aménagement de voirie et espaces verts du boulevard du Petit Paris, autorise Monsieur le Maire à solliciter le règlement des participations pour voirie et réseaux auprès des aménageurs des zones jouxtant l'opération d'aménagement de voirie définie au rapport.

AFFAIRE N° 7

PERSONNEL - CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES - CENTRE DE GESTION DES COTES D'ARMOR

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de donner mandat à Monsieur le Maire, pour demander au Centre de Gestion des Côtes d'Armor de souscrire un nouveau contrat groupe d'assurances à compter du 1er janvier 2011 pour couvrir l'ensemble des risques statutaires du personnel ; Ce contrat devra être souscrit sous le régime de la capitalisation ; Précise que la collectivité délibérera à nouveau, pour adhérer, si les conditions proposées sont satisfaisantes.

AFFAIRE N° 8

AFFAIRES GENERALES / DENOMINATION DES RUES A TRELAT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport et après en avoir délibéré, accepte la proposition de numérotation des habitations du bourg de TRELAT et autorise Monsieur le Maire à transmettre ces informations à l'ensemble des prestataires de services.

AFFAIRE N° 9

CICA DES ALLEUX - LOCATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la suspension des loyers des mois de mai à octobre 2009, conformément à l'inoccupation des locaux par le CLPS, due aux nuisances diverses (infiltrations, inondations...) avant et pendant les travaux de réparation et autorise Monsieur le Maire à annuler les titres de recettes émis correspondants à cette période d'inoccupation des locaux par le comité de formation.

AFFAIRE DIVERSE N° 1

SUBVENTION 2009 - BUDGET 2009 - ASSOCIATION TADENNAISE DE PÉTANQUE

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, acceptent le versement d'une subvention d'un montant de 100,00 €.

**Cimetières communaux
(Taden et Trélat) et Columbariums**

Columbariums :

- Concession trentenaire 458,00 €
- Concession cinquantaire 762,00 €

Cimetières concessions simples :

- Concession trentenaire 95,00 €
- Concession cinquantaire 140,00 €

Ces tarifs s'expriment hors frais d'enregistrement. Pour plus d'informations, merci de contacter la Mairie. ■

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2009

AFFAIRE N° 1

URBANISME / SDAP - ÉTUDE GLOBALE SUR LES EAUX PLUVIALES

Le conseil municipal après en avoir délibéré, valide le dossier de schéma directeur d'assainissement pluvial tel qu'il est présenté par la Société SOGREAH et décide de soumettre le dossier d'autorisation à l'accord de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

AFFAIRE N° 1 BIS

URBANISME / SDAP - ÉTUDE GLOBALE SUR LES EAUX PLUVIALES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, arrête le dossier de zonage tel qu'il est annexé à la présente et décide de le soumettre à l'enquête publique réglementaire.

AFFAIRE N° 2

URBANISME : RÉVISION DU PLU

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées au plan local d'urbanisme de la commune de TADEN. Le dossier du Plan Local d'Urbanisme révisé et approuvé sera tenu à la disposition du public, à la mairie, aux jours et heures d'ouverture.

AFFAIRE N° 03

VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - RUE DU MANOIR / ENTRÉE DU BOURG - MISSION D'ÉTUDES PAYSAGÈRES ET URBAINES PRÉSENTATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décident de reporter cette affaire.

AFFAIRE N° 4

URBANISME & TRAVAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ PROJET DE LA GRANDE ALLÉE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de

confier au Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor les travaux d'extension du réseau de distribution d'énergie électrique afin de permettre l'urbanisation des terrains, propriété de la société LOTI OUEST ATLANTIQUE.

AFFAIRE N° 05

RAPPORTS ANNUELS SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SERVICE PUBLIC

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent sans réserve les deux rapports annuels sur l'eau et l'assainissement de l'année 2008.

AFFAIRE N° 06

AFFAIRES FONCIÈRES - ECHANGE DE PARCELLES CONSORTS BUCHON / COMMUNE DE TADEN "LES LANDES BASSES"

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'échange parcellaire qui sera rédigé par Maître Philippe GUYADER. Les frais d'acte seront pris en charge par les consorts BUCHON.

AFFAIRE DIVERSE N° 1

FINANCES - CAMPING DE LA HALLERAIS - ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la présente demande d'admission en non valeur pour les sommes totales de 497,31 €.

AFFAIRE DIVERSE N° 2

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2009 pour le bon fonctionnement des services de restauration scolaire et des écoles.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2009

AFFAIRE N° 1

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC (TRANCHE 5 - RÉSIDENCE LE DOMAINE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet d'effacement des réseaux "basse tension", le projet d'aménagement de l'éclairage public, décide de confier au Syndicat Départemental d'Electricité la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication téléphonique, pour un montant de 41 000 € TTC.

AFFAIRE N° 2

FINANCES / TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE - MAISON DU TEMPS LIBRE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2010 - DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, avec 14 voix pour

et 2 abstentions (M^{me} HERRY et M. BAUX), les différents tarifs de la salle du temps libre de TRELAT, à compter du 1^{er} janvier 2010, tels que formulés au rapport.

AFFAIRE N° 3

PERSONNEL / CAMPING MUNICIPAL - AGENTS AUXILIAIRES RECRUTÉS À TITRE TEMPORAIRE A TEMPS COMPLET DANS LES SERVICES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, autorise la création de deux emplois, à temps complet, d'adjoint technique non titulaire au camping municipal, sur la base de l'indice du 1^{er} échelon du grade, à compter du 1^{er} janvier 2010.

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Le 5 octobre 2009
Yoen et Elouan LE COZ
18, Le Val Renard

Le 14 octobre 2009
Ilan GUYON - 20, Les Jardins de Trélat

Le 14 octobre 2009
Johanna LEMOINE - La Mettrie

Le 23 octobre 2009
Léo MOITRÉ - Saint-Valay

Le 14 novembre 2009
Rayan CROSNIER
7, rue de la Grande Cocagne

Le 17 novembre 2009
Simon LE ROI - 10, rue Souquet

Le 27 novembre 2009
Romane JEHANNIN - 166, Le Val Doré

Le 28 novembre 2009
Axei LEBRETON - 2, Place de l'Eglise

Le 2 décembre 2009
Tilio GARNIER - La Bonnelais

Le 12 décembre 2009
Agathe LEMOINE
22, Les Jardins de Trélat

Le 23 décembre 2009
Loevan COULIBALY
13, rue du Bosquet

Le 23 décembre 2009
Manon LE BOURDAIS
17, Résidence du Moulin

Le 3 janvier 2010
Calie PÉPIN-LEPRINCE
11, rue du Bocage - Le Val Doré

Le 4 janvier 2010
Charlotte HAPPE
16, Hameau des Grandes Touches

Le 7 janvier 2010
Lou DUVAL-BUNOUF
21, rue Souquet

Le 8 janvier 2010
Thaïs MERDRIGNAC
15, Les Jardins de Trélat

Le 15 janvier 2010
Dann HOGREL
2, rue de la Grande Cocagne
Le Val Doré

Le 17 janvier 2010
Antoine JOSSELIN - La Goupillière

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 6 décembre 2009, à DINAN
Marie BREBEL, Veuve MILIN
1 La Touche Chevrets

Le 21 décembre 2009, à TADEN
Roger LABBÉ - Launay

ILS SE SONT DIT "OUI"

Le 3 octobre 2009
Franck COUILLEROT
et Fadoua AIT-LAHMIDI
Résidant "Le Portail" à TADEN

Le 11 novembre : Un jour mémoire...



... mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). L'armistice signé le 11 novembre 1918, le cessez le feu est effectif à 11h00, entraînant dans l'ensemble de la France

Dans la liste ci-contre (par ordre alphabétique), 18 médaillés de la Croix du Combattant et de la médaille d'Algérie étaient présents le jour de la cérémonie. Présents également : M. CLAUDEVILLE Bertrand Maire de Taden, M. JAMET Bernard (1^{er} Adjoint), M. MOISAN Jean-Jacques (2^e Adjoint), M. HAMONIAUX Michel (3^e Adjoint), M. GRIGNON André (ancien Maire de Taden).



des volées de cloches annonçant la fin d'une guerre qui a fait plusieurs millions de morts, d'invalides ou de mutilés. Notre mémoire vivante, reste ces hommes de chaque village auxquels nous rendons hommage.

M. ABRAHAM Henri, M. BOUARD Michel, M. BOUC Nello, M. BRUGALAY François, M. BRUGALAY Roger (Porte drapeau), M. CHAPON Claude, M. DUPAS Bernard, M. FREDOUEIL Pierre, M. HAMON Maxime, M. JEGOU Robert, M. JULLION Claude, M. LAMANDÉ Cyril, M. LE FLEM Jean-Pierre, M. MARION René, M. MERDRIGNAC Paul, M. OVEL Claude, M. OVEL Jean, M. RENAULT Guy (Président), M. ROLLAND Gilbert (Porte drapeau), M. SCHERFLING Jean (Secrétaire), M. THEBAULT Jean, M. TOSTIVINT Michel.

Un repas au restaurant de Taden "Le Cochon Grillé" s'en est suivi avec environ 40 convives. Au menu, couscous et bonne humeur. Merci Messieurs... ■



La diététique à l'école de Trélat



Au cours de l'année scolaire 2008/2009, le personnel enseignant de l'école de Trélat avait remarqué que la consommation de barres chocolatées à la récré du matin prenait des proportions impressionnantes, avec pour résultats le fait que les élèves manquaient d'appétit à la cantine le midi. Un programme d'informations a été alors mis en place par les enseignants : Réunions avec les parents, éducation alimentaire des élèves pendant les cours de science : Qu'est ce que l'équilibre alimentaire, les dangers du sucre, le res-

pect des repas... Ce programme piloté par une diététicienne a porté ses fruits et le personnel enseignant a constaté que les enfants commençaient à changer leurs habitudes alimentaires. Cette année, l'opération a été prolongée par un apprentissage scolaire mais également par une opération "petit déjeuner" : Le 28 janvier dernier, tous les élèves de l'école des forges ont débuté la journée scolaire par un copieux petit déjeuner : Étaient présents le personnel enseignant, la diététicienne, M^{me} Nathalie Lefeuvre-Soveaux, le personnel de cuisine et l'adjoint à la commission scolaire (le projet a été entièrement financé par la commune). Les élèves ont pu se constituer le plateau repas de leur choix : Lait fermier, chocolat, jus de fruits, viennoiseries, pain de mie, céréales, gruyère, kiwis, confitures, yaourts, miel, beurre... Nul doute que ce jour là, les friandises de 10h00 sont restées dans les poches et que le repas de midi, confectionné par Christophe, notre Boccuse tadennais, a été très apprécié. L'opération de sensibilisation au "bien manger" se prolongera tout au long de l'année par de l'information en classe et de nouvelles actions de ce type. ■

Prêt de livres, aide aux devoirs, etc.

Ou comment faire vraiment vivre une bibliothèque d'école ?

Depuis l'année scolaire dernière, les enseignants de l'école élémentaire de Trélat ont entrepris des actions visant à exploiter au mieux la bibliothèque de l'école. Après les incontournables phases de réorganisation matérielle et de rangement, il s'est agi de recenser, de trier puis d'enregistrer sur informatique l'ensemble des ouvrages présents au sein de l'école. Toutes ces tâches de saisie, de cotation et de classement des ouvrages, inhérentes à toute bibliothèque moderne, ont été faites avec l'appui essentiel de bénévoles.

Aujourd'hui, plus de 1 300 livres constituent la base de données informatique et commence maintenant l'étape ardemment souhaitée par tous, celle qui va consister à rendre cette bibliothèque accessible aux élèves. Les objectifs sont multiples. Il s'agit, d'une part, bien entendu, d'offrir aux élèves un éventail important de possibilités de lecture, celui également de faire de la bibliothèque un lieu réellement familier, et, d'autre part, de créer des passerelles naturelles entre le livre et l'environnement numérique et informatique. Cette opération vient s'ajouter à une disposition prise l'an dernier et qui consiste à emmener tous les élèves, une fois par mois, à la bibliothèque municipale de Taden. La bibliothèque de l'école a également été choisie pour être l'endroit où se déroulent désormais des séances d'aide aux devoirs, tous les lundis et jeudis soirs. Il s'agit, là encore, d'offrir aux enfants un dispositif nouveau. Deux fois par semaine donc, de 17h00 à 17h30, les enfants qui restent à la garderie peuvent (avec l'accord

préalable de leurs parents) s'installer dans la bibliothèque pour effectuer leurs devoirs scolaires. Des adultes bénévoles assurent la surveillance et apportent leur aide éventuelle aux enfants qui le souhaitent. La proximité des livres permet aux enfants de s'adonner à des activités de lecture. Ces actions concrètes s'inscrivent dans un cadre plus général, qui est celui de créer les conditions pour que tous les enfants, quels qu'ils soient, progressent et prennent du plaisir à apprendre. D'autres projets dans ce sens sont envisagés. Pour ceux-ci, comme pour ceux à venir, il est clair que la clé de la réussite repose sur l'implication de partenaires volontaires multiples, les enseignants bien sûr, mais aussi la mairie et tous ces bénévoles toujours présents à l'appel pour qu'aboutissent ces oeuvres collectives... ■

J.L. Joan



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOMS ET PRENOMS	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
SCI ANMACA M. CASSE	9, rudu Noroît Z.A. des Alleux	Construction bâtiment bureaux atelier
BROCHARD Michel	Rue des Grèves	Maison individuelle
BERNARD Christophe	La Garaye	Transformation de 2 corps de ferme en salle de restaurant et 4 chambres d'hôtes + extension pour réalisation d'une jonction des 2 bâtiments
ALLOUARD Jérôme	10, rue des Grèves	Construction d'un garage
MENGIS Guy	20, Rés. Le Val Renard	Extension maison d'habitation : véranda
SCI FICOLUBA M. GAUTHIER	1, rue des Alizés ZA des Alleux	Extension d'un atelier existant et construction d'un ensemble de cellules de bureaux et d'un atelier destinés à la location
LEBRET Norbert et Nathalie	La Granville	Terrasse couverte
TADEN S.C.I. MAINGUY Gilbert	1, bd du Petit Paris ZA des Alleux	Construction réfectoire, cafétaria et locaux sociaux

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

NOMS ET PRENOMS	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
VILLEMALAIN Noël	La Couchais	Construction véranda (autorisation tacite)
BOURVON Stéphane	14, Les Jardins de Trélat	Installation d'un générateur photovoltaïque intégré dans la toiture (autorisation tacite)
LIDL	Route de Dinard	Pose d'enseigne et totem
POTIN Stéphane	Jugonnet	Ouverture de 2 fenêtres de toit (autorisation tacite)
GONZALEZ Aurélie	La Ville Malard	Pose de 2 châssis de toit
DOUILLARD Patrick	ZAC de Dombriand	Aménagement intérieur d'une cellule de téléphonie dans la galerie du Centre Commercial INTERMARCHÉ
CODI	Rue du Noroît ZAC des Alleux	Abattage d'une haie existante recensée (autorisation tacite)
DELOURMEL Françoise	27, Le Bois Coudray	Pose de 2 châssis de toit
SCI DE LA FONTAINE M. RAULT	Route de Dinard Le Pré des Landes	Traitement des façades - modification enseignes, ajout de bardage et réaménagement intérieur de la surface de vente avec aménagement de l'espace Accueil et bureau d'un magasin
LOTICAP ENVIRONNEMENT M. CHAUVINEAU Philippe	La Touche Chevreton	Création de 5 terrains à bâtir (autorisation tacite)
BUCHON Pascal	Vildé	Installation d'une centrale photovoltaïque (autorisation tacite)
LEPERE Michel	Les Jardins de Prével	Pose de panneaux solaires intégrés à la couverture (autorisation tacite)
VILLET Florent	La Foucherais	Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries en bois et création d'une fenêtre de toit (autorisation tacite)
DURAND Thiphaine	6, Lotissement Clair Soleil	Construction d'un abri de jardin (autorisation tacite)
POIRIER Eric	Le Haut du Bois	Implantation de 22 m ² de panneaux solaires photovoltaïques intégrés en toiture (autorisation tacite)
DOCOCHE Didier	2, Les Coteaux de Beaugard	Abattage de 2 arbres et remplacement par une haie d'arbres fleuris (autorisation tacite)
PHILOUZE Frédérique	La Mare Richard	Remplacement de 2 fenêtres (autorisation tacite)
LIMPORTUN Julien	Jugonnet	Agrandissement d'une ouverture existante - pose de 3 châssis de toit et diminution d'une ouverture
ROBERT Alain	Loisel	Pose d'un châssis de toit pour luminosité

Une commune attentive à sa jeunesse

Le jardin d'enfants de Taden est ouvert depuis le Jeudi 3 septembre 2009. Il accueille les enfants âgés de 2 ans minimum et jusqu'au début de la scolarisation. La capacité d'accueil est de 16 places maximum, actuellement il y a 21 enfants inscrits.

Cette structure est pour beaucoup d'enfants un premier pas dans la vie en collectivité, elle leur permet d'acquérir une certaine autonomie ainsi qu'un apprentissage de la vie en groupe (partager, attendre son tour, prêter, jouer ensemble, respecter les règles...). L'équipe du jardin d'enfants propose divers ateliers et activités. Au programme : pâte à modeler, argile, peinture, collage, découpage, lecture, musique, marionnettes, transvasement, cuisine, motricité... Toutes ces activités sont proposées aux enfants, elles ne sont jamais obligatoires. Ils ont également des temps de jeux libres afin de laisser libre cours à leur imagination. De plus, le jardin d'enfants propose des rencontres avec les parents, et envisage des sorties à l'extérieur dans le courant de l'année.

L'équipe est composée de : **Karine Bunel** (directrice éducatrice de jeunes enfants), **Catherine Loisel** (directrice adjointe auxiliaire de puériculture), **Natacha Bricier** (auxiliaire de puériculture), **Amélie Guédé** (CAP petite enfance), **Tatiana Mercerie** (CAP petite enfance), et **Sabrina Derniaux** (BEPA service aux personnes).

Le jardin d'enfants se situe derrière les locaux de l'école maternelle de Taden, et est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 (sauf le jeudi fermeture à 18h00). Les tarifs sont basés sur le quotient familial (PSU de 0,34 centimes à 2,67 centimes de l'heure). Les inscriptions peuvent être à la journée, à la demi-journée sans repas ou avec repas. Les contrats seront faits pour une année ou un semestre. Les dossiers sont à retirer au jardin d'enfants ou sur le site internet www.alabordages.fr.

Pour tout autre renseignement vous pouvez vous rendre directement au jardin d'enfants, ou bien téléphoner au 02 96 87 34 43. ■

Les travaux en cours

Les quatre marchés ont été notifiés aux entreprises le 22 Octobre 2009.

Boulevard du Petit Paris (fin travaux : mi-Avril)

- Réseau pluvial, trottoirs, piste cyclable, création d'un giratoire (le giratoire de la Grande Allée) permettant de sécuriser le carrefour entre la rue Tivano et le boulevard du Petit Paris (près du bâtiment Assédic), les enrobés de voirie seront réalisés par la SACER. Durée des travaux : 3 mois
- Travail de la terre, fourniture végétaux, plantation, engazonnement par la société LE PUIL. Durée des travaux : 2 mois
- Les travaux se feront par demi-chaussée avec circulation gérée par "feux de chantier", à l'exception des traversées de chaussées, de la mise en place de la "grave-bitume" et du "tapis" d'enrobés. Lors de ces travaux, une déviation sera mise en place.

Route de Ploubalay (fin travaux : mi-Avril)

- Réseau pluvial, trottoirs, bordures, enrobés par la société EUROVIA. Durée des travaux : 2 mois
- Travail de la terre, fourniture des végétaux, plantation par la société LE PUIL. Durée des travaux : 1 mois
- Lors de la première réunion de chantier, le principe de circulation, pendant la durée de chantier, devra

être validé par les services de l'Agence Technique Départementale (ATD), notamment pour la mise en place d'une déviation si nécessaire.

Fin de ces deux chantiers, prévue vers le 15 Avril 2010. ■



La pose d'un réseau pluvial par l'entreprise Sacer est le premier travail à réaliser pour ce chantier important. Il nous permettra de terminer cette "liaison sécurisée pour les véhicules roulants, les vélos, et les piétons" entre la route de Dinard et la route de Ploubalay.

TADEN D'HIER...

Julie Corseul, profession lavandière



JULIE CORSEUL EN 1972

Julie Essirard naît en 1885 à St Juvat. En 1908, elle épouse Auguste Corseul natif de Taden. Pour l'anecdote, celui-ci se trouve être le petit fils de Pierre Corseul, né en 1809 (date du premier cadastre napoléonien), adjoint au maire et dernier meunier du bourg.

Tout en élevant ses 5 enfants, dont 2 malheureusement décèdent en bas âge, Julie exerce le métier de lavandière. Lors des recensements, dans la case profession, il est indiqué "journalière". En effet, elle n'exerce pas chez elle mais va faire des journées de lessive chez des personnes qui mettent leur matériel à sa disposition. Ses clients sont pour la majorité domiciliés au bourg mais Julie se rend aussi à la Pâquenais, à la Meffrais et au bourg de St Samson. Elle n'est pas la seule lavandière du bourg : M^{me} Gombert se rend dans les fermes de la commune et au château de la Ménardais quant à Mme Lorre née Adam elle exerce à Dinan et dans des propriétés du coin.

Julie travaille tous les jours (excepté le dimanche) toute l'année et par tous les

temps : en hiver elle doit casser la glace! Si elle lave quotidiennement le linge courant, elle connaît un surcroît de travail lors des "grandes lessives". On a en effet à l'époque, dans les armoires, une grande quantité de draps et de torchons. Une fois sales, on les met de côté jusqu'à "la grande lessive". Celle-ci est faite en général à Pâques et en août au moment des battages. Mais les mariages et les processions de la Fête Dieu, lors desquels on utilise beaucoup de draps en décoration, en occasionnent également.

Comment lave-t-on le linge alors?

Pour les lessives courantes, Julie utilise une lessiveuse en métal galvanisé, munie d'un tube central terminé par un "champignon", sorte de pomme d'arrosoir.

Elle y met de la cendre, des cristaux de soude ou des paillettes de savon de Marseille et pratique alors le "coulage à chaud" en faisant bouillir l'eau qui circule en circuit fermé.

Les "grandes lessives" requièrent beaucoup plus de travail et de temps : L'opération de lavage s'effectue en plusieurs étapes : "l'essangeage", le coulage, le lavage et le rinçage.

- **"L'essangeage"** (ancien terme aujourd'hui disparu) consiste en un trempage, sorte de pré-lavage, afin d'éliminer les plus grosses salissures.

- **Le lendemain**, on procède à "la coulée". Pour ce faire, Julie utilise une cuve en bois posée sur un trépied ou sur un chevalet. Dans cette cuve, percée en son fond, elle étale une pièce de drap "le banni" qui laissera passer le jus de la coulée. Elle dispose dessus d'abord le linge le plus sale puis les chemises, tabliers et torchons. Ensuite, Julie rabat le "banni" du bord et recouvre le tout d'un autre morceau de toile sur lequel elle étale le charbon de bois qui sert de détergent, sans oublier un peu de laurier pour parfumer le linge. Il faut alors verser de l'eau bouillante qui traverse les tissus, entraînant le détergent. Cette eau sale retombe dans un récipient placé sous



la cuve. Ainsi récupérée, elle est ensuite réchauffée dans la chaudière en fonte et reversée sur le linge. Cette opération est répétée plusieurs fois. La "coulée" dure longtemps. Si elle a lieu le soir, les jeunes présents en profitent "pour faire un petit pas de danse".

- **Le lendemain**, une fois la coulée achevée, Julie se rend au "doué". Elle n'a pas connu le lavoir en ciment que l'on peut voir encore à la sortie du bourg, à l'emplacement de l'ancien moulin. Il est relativement récent. Par contre elle va dans des trous d'eau "les doués" tant le long du ruisseaux des vaux, en contrebas du calvaire, que dans les "vaux renards". On l'entend de loin dans le bourg car elle transporte le linge sur sa brouette en bois à la roue cerclée de fer. (Le poids du linge mouillé nous donne une idée de la pénibilité de son travail). Dans l'eau du "doué", le linge va être rincé, tordu, frotté à la brosse, tapé au battoir puis rincé de nouveau longuement. Pour ce faire, Julie s'agenouille dans sa "boîte à laver", sorte de caisse en bois garnie de paille.

Julie Corseul aura été lavandière pendant plus de 40 ans, puisqu'elle a débuté peu de temps après son mariage et qu'elle s'est arrêtée vers 1953. Après avoir vécu toute sa vie rue Souquet au bourg, elle a fini sa vie à Lancieux chez sa fille Marie. Elle est décédée à l'âge de 87 ans. On ne peut que s'émerveiller devant sa longévité au vu des tonnes de linge qu'elle aura portées. ■

Un grand merci à sa fille Andrée Corseul (Mme Hamon, bien connue des tadennais) pour ses précieux renseignements et son accueil aussi chaleureux qu'empreint de confiance.

E. Thoreux



Le chemin de randonnée de Taden



nombreux bâtiments de stockage et d'un temple.

- Suivre le sentier de Vaux jusqu'à la croix de mission de 1950 (à l'époque, l'Eglise obligeait les pasteurs à offrir un bienfait de mission aux paroissiens, période de prières se terminant par l'édification d'une croix)
- Emprunter la route à gauche jusqu'au bourg de Taden : Les maisons, l'église et le manoir datent du XIV^e siècle.
- Contourner l'église par la rue Guérault et après 200 mètres, prendre à droite le chemin des lavandières. Comme son nom l'indique, celui-ci mène aux anciens lavoirs, construits sur les ruines d'un ancien moulin (voir l'article d'à côté...).

construit en 1879.

- Suivre le sentier qui descend à flanc de coteau, franchir le ruisseau sur une passerelle et s'engager à gauche sur la route de la Fontaine des Eaux : Une étude de 1812 révèle que ces eaux ferrugineuses, salines et légèrement gazeuses avaient d'excellentes propriétés médicales. Les lieux sont réputés et on vient y boire l'eau curative à la belle saison.
- Passer devant l'ancien moulin de Suzain devenu chambre d'hôtes puis le moulin à eau du Méen, transformé en 1966 en auberge de jeunesse. Après 100 mètres, monter sur la gauche dans le bois par le sentier de St Valay et rejoindre la Rance au lieu dit "Baudouin" (vue panoramique sur Dinan).
- Emprunter vers la gauche le chemin de halage et longer la Rance jusqu'à la cale de Taden, point de départ de cette randonnée.

En juin 1994, M. Grignon, maire de Taden a inauguré le chemin de randonnée pédestre de Taden, long de 11 km.

L'ACUSPAT (Association Culturelle pour la Sauvegarde du Patrimoine Tadennais) est à l'origine de ce projet et elle en a assuré la réalisation, avec l'aide de bénévoles et des services communaux. Ce gros travail fera d'ailleurs l'objet d'un article dans un prochain bulletin.

L'association de randonnée pédestre "les Baladous d'Taden", dont le président est Yves Pérot, s'est notamment fixé pour objectif de veiller à la pérennité de ce circuit et organise lorsque cela est nécessaire des missions de balisage et d'entretien.

L'article présent a pour objet de décrire brièvement ce chemin de randonnée en mettant l'accent sur les différents points d'intérêt.

Le point de départ de cette balade se situe au parking de la cale de Taden.

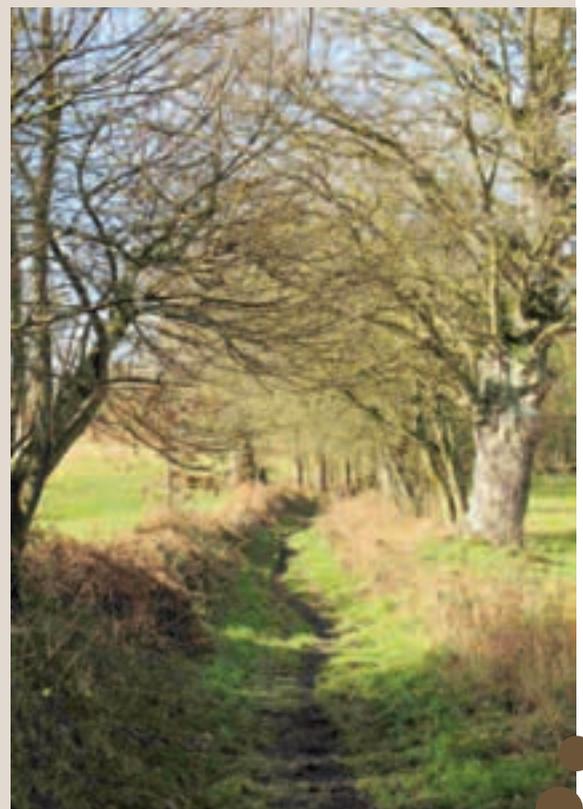
- Faire 200 mètres sur le chemin de halage en direction de la Hisse (nord). À l'époque gallo romaine, la mer remonte jusqu'à la cale de Taden permettant ainsi aux navires de s'échouer sur la grève, ce qui facilitait le déchargement des marchandises à destination de la capitale des "Curiosolites" Corseul. Les recherches attestent de la présence ici de

- Traverser la D12 et prendre en face le sentier du vieil étang. Après avoir longé la propriété de Bel Isle, prendre à gauche un beau chemin creux. Ce chemin date de l'époque gallo-romaine, il permettait d'acheminer vers Corseul les marchandises débarquées à Taden ou, à l'inverse, d'exporter les productions de la région. Au point le plus élevé, vue sur le moulin de Mottay

- Traverser la route, franchir la voie ferrée et se diriger à gauche vers la Jossais (à droite, manoir de Carheil, XVIII^e siècle). Avant les dernières maisons, suivre sur la gauche un chemin jusqu'à la D12a. Longer cette route vers l'Ouest sur 100 mètres et se diriger vers la gauche par une petite route vers la vallée de Dombriand.

- Suivre le sentier de Dombriand qui serpente en sous-bois jusqu'au viaduc de la Fontaine des Eaux. Ce sentier longe le ruisseau de l'Argental et passe près du "Pont des planches", lieu très fréquenté en été par les Dinannais dans les années 1950. Le viaduc de la Fontaine des eaux, édifice métallique long de 164 mètres, a été

Nous vous encourageons toutes et tous à venir découvrir (ou redécouvrir) cette très belle balade. Pour plus de précisions sur l'itinéraire et les différents balisages, reportez vous au topoguide édité par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, sous le titre "Le pays de Dinan à pied". ■



Un homme à l'honneur



Né le 16 janvier 1923, Maxime Hamon a fait toute sa carrière dans la gendarmerie et il est très probablement l'homme le plus médaillé de notre commune. Petit retour en arrière sur sa vie professionnelle.

En 1943, à 20 ans donc, après un stage de 3 mois, Maxime incorpore pendant la guerre la brigade de gendarmerie de Ploëuc sur Lié. Il y reste 2 ans et demi, reçoit la **médaille de**

la libération et se fiance avec Marie Thérèse. Hélas, la joie est de courte durée car il est envoyé en unité de combat en Indochine, plus exactement en Cochinchine, pays rebaptisé "Vietnam" par la suite. Le voyage est long, 30 jours de bateau, donc pas de permission, il restera là bas 3 ans sans revenir au pays... On est alors en pleine guerre, les troubles sont nombreux, les accrochages journaliers : Au cours d'une mission, son unité tombe dans une violente embuscade. Le bilan est de 2 morts et 8 blessés dont Maxime, touché au bras (artère humérale coupée). L'attente des secours sera longue, il ne sera opéré que 9 heures après et échappera de peu à l'amputation. Il terminera la campagne d'Indochine par un poste au Haut commandement de Saïgon et reviendra en France en mai 1949 chargé de décorations : **Médaille commémorative, médaille des blessés, médaille d'Indochine, médaille d'Extrême Orient, croix de guerre.**

A son retour, il se marie avec Marie Thérèse et intègre en septembre la brigade de Ploërmel comme maréchal des logis chef. En 1956,

nouvelle mutation et direction la gendarmerie mobile dans l'escadron d'Ancenis. Mais 8 jours après son arrivée, il est envoyé pour une mission en Algérie ! C'est de nouveau la guerre, les opérations dans le maquis, les attentats, les embuscades... Il y effectue 2 séjours de 6 mois et un de 8 mois, séjours entrecoupés par une permission de 1 mois. Mais au cours de ces permissions, il sera souvent rappelé pour effectuer des missions de maintien de l'ordre en France. Il rentre définitivement en France en 1959 avec **la médaille militaire et la médaille d'Algérie** et intègre la brigade de Bégard jusqu'en 1963. Ensuite, il sera nommé adjudant à Rostrenen puis adjudant chef à Guingamp en 1969. Il intégrera le groupement de St Brieuc jusqu'en 1977, année de sa retraite. Au passage, il recevra **l'Ordre National du Mérite.**

En 1977, Maxime s'est installé avec Marie-Thérèse à Bel Air, 33 ans déjà ! Il a eu une vie professionnelle mouvementée : 3 guerres, 4 missions à l'étranger, 9 affectations et **9 médailles**, quel parcours !!!
Maxime, longue vie à Bel Air. ■

Les médaillés

Médaille d'honneur Régionale, départementale et Communale - Argent

- Madame BOISSIERE Edith Adjoint technique territorial de 2^e classe, Mairie de Taden.

Médaille de Vermeil

- Madame JAMET Léone, Aide-Soignante, Polyclinique du Pays de Rance à Dinan.

Médaille d'Or

- Madame ROBERT Françoise née JAGOU, Employée de Banque, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor à Ploufragan.
- Madame BOBEUF Joëlle, Technicien des métiers de la banque, BNP PARIBAS-Groupe de Production et d'Appui commercial Bretagne à St-Grégoire.
- Madame MOISAN Maryvonne, Employée d'approvisionnement, SAGEM Communications à Dinan.

Médaille Grand Or

- Monsieur LEVEQUE Daniel, Technicien des métiers de la banque, BNP PARIBAS-Groupe de Production et d'Appui commercial Bretagne à St-Grégoire.

Football, la Parole est aux coachs des différentes équipes

Alain LEGENDRE U15 (1995 - 1996)

Je qualifierais notre début de saison en dents de scie avec de très bonnes phases et de moins bonnes. La faute à un manque d'implication de certains joueurs qu'il faut sans cesse motiver. L'objectif d'une place en Division Supérieure l'année prochaine est plus que jamais au programme. La venue de 2 joueurs pour nous aider dans cette tâche et un nouveau maillot offert par Carrefour offrira à Joshua, Clément, Benjamin et les autres, toutes les armes pour gagner.

Patrice LECOEUR U17 (1993 - 1994)

U 17 (-15ans). Équipe nouvelle, en construction, avec un effectif inespéré en début de saison. Une 1^{ère} partie de championnat moyenne, tronquée par les intempéries et les reports de matchs. Cette équipe est prometteuse et devrait faire une meilleure 2^e partie de championnat. Beaucoup de talents dans ce groupe.



Georges MEAL U8 (2002 - 2004)

Les débutants de 5 à 7 ans (cf. photo). Un début de saison avec 15 enfants (dont 3 filles) équipés comme des grands, prêts à goûter aux plaisirs du football et à découvrir aussi "la vie en groupe" englobant la discipline, la politesse et le partage dans l'effort comme dans le réconfort ; ce n'est pas facile pour tous. Mais il y a également les récompenses. Les matchs gagnés ou perdus, peu importe, le but est de se faire plaisir : les médailles, les sorties (spectacle, galette des rois etc.). Tous sont heureux d'attaquer la 2^e partie de saison, encadrés par Georges pour les entraînements, plateaux et tournois. Merci aux parents accompagnateurs. Tous les enfants sont les bienvenus. Contact : Georges Meal 02 96 86 95 02.

Jessy LECUYER U9 (2001)

L'équipe est sérieuse et dynamique. C'est donc pour moi un réel plaisir de suivre les entraînements chaque mercredi et samedi. Leur assiduité et efforts fournis lors des séances justifient les résultats obtenus durant les différents plateaux du début de saison. Merci aux bénévoles et parents qui contribuent en partie au bon déroulement des entraînements et des matchs.

Loïc GILLARD équipe senoir A

Début de saison difficile en championnat. Nous avons passé 2 tours en coupe de France, une première pour le club, 3 tours en coupe de Bretagne, 5 tours en coupe Ange Lemée et nous poursuivons en coupe du conseil général. Pour le moment nous sommes 4^e en championnat je pense que nous avons une équipe pour monter en D1.

Jean-Claude TREMAUDAN U11 (1999 - 2000)

Nos effectifs sont en hausse grâce à l'arrivée de joueurs des communes environnantes, cela

a permis d'étoffer le groupe. Certains joueurs ont des capacités mais ne le montrent pas. Pour cette 2^e partie de championnat, il faudra plus de sérieux. Je remercie toutes les personnes qui accompagnent les 2 équipes, ainsi qu'Alain et Richard. Bon matchs retours à tous. Vive L'ALSS Trélat-Taden.

Henri MARTINS équipe senior B

Le début de saison de l'équipe est médiocre avec seulement 2 victoires, 1 match nul et 8 défaites (coupe et championnat confondus), ces résultats sont essentiellement dus à la non assiduité à l'entraînement et à l'incapacité des joueurs à jouer ensemble, manque d'automatismes. ■

Taden Jumelage

L'assemblée générale a eu lieu le 15 janvier.

Michel Casiez a été élu président, (il succède à Claude Lebrun). Christian Jeannin a été élu trésorier (il succède à Roger Bonjean). Danièle Fichau a été élue secrétaire adjointe (elle succède à Christian Jeannin).

Présent à cette réunion, M. Claudeville, maire de Taden, a confirmé sa volonté de maintenir l'existence du Jumelage ; il s'y emploie par des contacts réguliers avec M. Reinhard, maire de Hirsingue.

Le bureau et les adhérents désirent et gardent l'espoir que

ce jumelage continue à vivre; ils recherchent des solutions pour faire renaître ce jumelage, en sommeil depuis quelque temps du côté de l'Alsace.

Projet dans le domaine sportif ; il faut savoir que la distance entre Taden et Hirsingue est de 1 000 km. Pourquoi ne pas organiser un périple cycliste où chacun pourra se retrouver à mi-chemin. Peut-être une invitation des Alsaciens (Fête des Remparts), etc.

En ce début d'année 2010, le comité a fait un don pour HAITI. ■

Club de football de l'A.L.S.S.Trélat-Taden

Le dimanche 17 janvier, nous avons la galette des rois du club avec une affluence record puisqu'il y avait environ 160 personnes présentes. Les jeunes accompagnés de leurs parents, les dirigeants étaient bien représentés, un peu moins du foot loisir et très peu de seniors. Avec les intempéries, il n'y avait pas de match. Cette soirée nous a permis d'échanger nos vœux et d'indiquer les dates des prochaines manifestations. Le 20 mars couscous, le 8 mai pêcheur, le 16 mai assemblée générale si le championnat est terminé et le 29 et 30 mai tournoi jeunes et seniors. Cette saison nous avons un retard très conséquent : Au 17 janvier, seulement 7 journées de championnat sont disputées : 2 mois, c'est-à-dire depuis le 15 novembre, sans aucun match de championnat et pour la plupart des joueurs sans entraînement. Ceux-ci vont souffrir à la reprise. L'équipe première peut encore avoir des ambitions, mais tout le monde doit s'employer et venir régulièrement aux entraînements, l'équipe réserve va avoir de grosses difficultés à se maintenir.

La grande satisfaction vient de nos équipes jeunes qui sont très volontaires et beaucoup plus assidus aux entraînements. Merci aux responsables à Jessy, Loïc, Henri, Patrice, Marc, Georges, Jean-Claude et aux Alain(s) qui ont



en charge toutes ces équipes. Le travail qu'ils accomplissent est formidable. Nous devons persévérer pour encore agrandir notre club qui compte à l'heure actuelle 160 licenciés.

Nous pouvons remercier nos sponsors qui nous ont offert 4 nouveaux jeux de maillots et des coupe-vents.

Vive l'A.L.S.S. Trélat-Taden et bonne fin de saison. ■

Le président, JAN Yannick

Taden Animation

14



En 2009, Taden Animation a financé les 5 grandes manifestations suivantes :

17 mai - Salon Créatittude au Manoir de la Grand'Cour.

5 juillet - Vide grenier au Manoir de la Grand'Cour.

23 août - Vide grenier sur le parking d'Intermarché.

20 septembre - Vide grenier sur le parking à Trélat.

13 décembre - Marché de Noël au Manoir de la Grand'Cour.

La Présidente met en avant le travail de tous les bénévoles qui œuvrent pour que ces événements soient une réussite. Elle ajoute que c'est l'expérience, la disponibilité et l'implication de chacun qui permet d'obtenir ces résultats et souligne également le soutien des élus, les efforts de la municipalité et remercie pour tous les moyens techniques offerts.

Le magnifique cadre du Manoir de la Grand'Cour, permet d'accueillir le public dans d'excellentes conditions.

L'année 2010 a été marquée par une augmentation sensible des visiteurs et des recettes : Pour le marché de Noël par exemple, la recette a été supérieure de 800 € à celle de l'année précédente, ce qui a permis à Taden Animations d'investir dans l'achat de souprières à vin chaud, de néons pour les stands, etc.

En 2010, une nouvelle animation devrait voir le jour, mais chut... c'est encore un secret pour le moment.

Les élus du bureau et les bénévoles se sont rassemblés le 22 janvier 2010, pour la distribution des cartes de membres et le renouvellement d'1 tiers du bureau (Louis Allano, Eric Carnet, Marie-Ange Ferrand et Martine Goupil). Tous les 4 se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité par les 28 électeurs. En outre, avec 22 voix, Jocelyne Carvenant a été élue en remplacement de Joël Leroux, démissionnaire du poste de deuxième vice président.

La soirée s'est agréablement terminée par la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié.

Les 12 membres du conseil d'administration se sont réunis le 4 février pour désigner le bureau 2010 :

Président : Nicole Pitrel,

Vice président : Louis Allano,

Secrétaire : Evelyne Thoreux,

Trésorier : Martine Goupil. ■

Le marché de Noël

Encore une fois, le marché de Noël a connu une belle affluence (8000 visiteurs) : Le beau temps et la magie du site y sont pour beaucoup, mais il faut également citer le travail réalisé par les membres de Taden animation. Voici ce qu'il se passe en "coulisses" pour assurer la réussite de l'évènement.

Dès septembre : L'équipe administrative part à la recherche d'exposants. 120 courriers sont envoyés à travers la Bretagne. Dans un souci constant de recherche de la qualité des produits, une sélection est faite pour ne retenir que 80 exposants, avec un maximum de créateurs et de produits qui sont dans l'esprit de Noël.

Octobre : Réunion de lancement de l'opération : La présidente trace les lignes générales du déroulement de la journée, constitue les différentes équipes, organise un planning des tâches.

Novembre : 1 - L'équipe administrative réalise différentes démarches : Commande des stands, définition des plans de parkings et de circulation, commande des boissons et marchandises directes, réalisation d'un plan détaillé pour positionner chaque exposant, contacts avec la mairie, la presse...

2 - L'équipe "panneaux" entre en action. Un premier groupe en vérifie le bon état et si besoin, en confectionne de nouveaux. 3

groupes se chargent de les mettre en place. La zone concernée est approximativement un quadrilatère dont les angles seraient Dinard, Matignon, Plélan le Petit et St Helen. 150 panneaux sont ainsi mis en place, le circuit de pose étant de 160 km.

J -6 : L'équipe montage va chercher les stands à St Juvat et Pleudihen, aidée en cela par les personnes du service technique affectées par la commune au montage. Soulignons que ceux ci sont extrêmement présents sur le chantier et très dévoués.

J -5 et -4 : Montage des stands selon l'implantation définie. 160 mètres de stands sont mis en place, impossible de se faire une idée du poids soulevé mais de nombreux muscles s'en souviennent longtemps après... Dans le même temps, l'équipe des femmes prend ses marques dans la cuisine, dispose le matériel et assure les repas de midi pour toute l'équipe. Sans oublier le ménage du Manoir. Avant de repartir pour l'après midi, cet excellent repas est un moment de forte convivialité très apprécié de toutes et tous.

J -3 : Mise en place des 110 tables, des 80 bancs et de la cinquantaine de chaises, sous les stands extérieurs et dans les salles du manoir (La montée de tables de 2 mètres dans

l'escalier en colimaçon n'avait sans doute pas été prévue par les constructeurs de l'époque...)

J -2 : L'équipe féminine "décoration" entre en jeu : Balayage, réalisation de bouquets et guirlandes en tout genre, fixation sur les stands, un vrai travail de pro !!!

J -1 : Journée réservée à notre electricien, assisté par un non membre de l'association : Lumières, spots, sono. Dernières vérifications : Numérotation des emplacements, cheminement des voitures, stocks nourriture...

Le Jour J : Enfin, on y est ! Les premiers exposants arrivent à 6h00. Chacun d'entre eux est pris en charge par des membres de l'équipe "placement", amenés à leur stand, aidés dans leur déchargement et guidés vers le parking. (Aux dires des exposants, Taden est le seul marché qui ait mis en place cette organisation et qui les aide à décharger

leur matériel). En cuisine, c'est l'activité maximum ! 9h00, le marché est ouvert. Les bénévoles s'activent sur le terrain (tour de tous les exposants, contrôle électricité, Père Noël, pesée du panier garni), en cuisine (préparation du café, des crêpes, des gâteaux, corvée de vaisselle), au barbecue (hum les galettes saucisses !!).. Des bénévoles de l'équipe sillonnent le marché pour résoudre les problèmes éventuels.

19h00 : Fermeture du marché. Encore une fois tout s'est bien passé, ouf ! L'équipe se réunit pour prendre un verre et débriefer la journée, avancer les premières conclusions. La soirée ne s'éternise pas, tout le monde est HS, et puis ce n'est pas fini...

J +1 : 8h30, le manoir s'anime malgré le grand froid. Et oui, c'est l'heure du démontage. Une équipe importante est présente, toujours fortement épaulée par les services techniques. Le démontage, le rangement général et la remise en ordre de la cuisine ne prendront que la journée. Encore une fois, le repas du midi est le bienvenu et on se rémémore la journée de la veille ("mince, j'ai manqué le panier garni à 300 grammes près" !!!)

J +2, J +3 : On refait les 160 km en sens inverse pour récupérer les panneaux. Fin du programme !

Le marché de Noël de Taden a énormément d'atouts comme la beauté du site, la qualité des exposants et l'accueil qui leur est réservé... et aussi la présence d'une équipe rodée et efficace. Rendez-vous en décembre 2010. Des exposants qui ont eu écho du marché de Taden se sont déjà manifestés dès le 2 janvier 2010 pour réserver une place pour le prochain marché. ■



Biscuiterie Gavottes à Dinan-Taden



Aujourd'hui célèbres dans le monde entier, les crêpes dentelle Gavottes fêtent cette année leur 90^e anniversaire.

Créées en 1920, les Gavottes ont longtemps été produites à Quimper avant de devenir un des symboles de la ville de Dinan. Retour sur l'histoire croustillante de ces petites crêpes...



Du quartier de Loc Maria à l'arrivée à Taden

La légende raconte qu'en 1886, Marie-Catherine Cornic avait oublié une crêpe sur le feu ! Elle eut alors l'idée de la plier puis de la rouler. Sans le savoir, elle venait d'inventer les crêpes dentelle.

Trente-quatre ans plus tard, en 1920, la biscuiterie Gavottes naît à Quimper dans le quartier de Loc Maria. Le nom de Gavottes provient du pliage en huit des crêpes qui évoque la célèbre et tournoyante danse traditionnelle bretonne. La société porte le nom de Loc Maria, en référence à ce quartier qui a vu naître ses fameuses crêpes dentelle.

Dès 1950, la fabrication est mécanisée et la production s'intensifie ! Le développement industriel conduit la biscuiterie à quitter Quimper pour s'installer dans les Côtes d'Armor en 1962. L'implantation se fait précisément sur la commune de Taden.

Le procédé mécanique d'enroulement en huit, unique au monde, qui reproduit le geste d'antan pour obtenir ce biscuit léger, croustillant et probablement le plus fin au monde, est alors déplacé dans la nouvelle biscuiterie.

Le président actuel, Christian Tacquard a le coup de foudre pour Gavottes. Il acquiert la biscuiterie en 1990 et met tout en œuvre pour dynamiser la marque et l'entreprise. Il engage une phase nouvelle de recherche et de développement qui permet aujourd'hui, grâce à une recette jalousement tenue secrète, de décliner les crêpes dentelle Gavottes en de nouvelles saveurs au chocolat pour le régal de tous.

Le site est alors agrandi, en 2 étapes successives (1993 et 2003) pour atteindre 7000 m² de surface bâtie et de nouveaux équipements pour l'automatisation du conditionnement sont également installés.

La production de la biscuiterie

Intégrées au groupe Loc Maria (250 personnes), 120 personnes participent à la production de 2 900 tonnes de crêpes dentelle Gavottes par an.

La sécurité alimentaire au service des consommateurs

Le service qualité de Gavottes garantit la parfaite production des crêpes dentelle, et assure leur traçabilité. Des prélèvements, contrôles et pesées sont effectués régulièrement afin de valider la parfaite homogénéité des produits et le respect des procédures.

Le site Gavottes est certifié BRC et IFS : normes européennes d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Engagé en faveur du respect des personnes et de l'environnement, le groupe Loc Maria poursuit une démarche de progrès à la recherche permanente de qualité et d'innovations pour répondre à l'évolution de la consommation alimentaire.

Les différents marchés de commercialisation des Gavottes

Les Gavottes sont en vente en grande distribution en France et également dans près de 30 pays dans le monde. (Europe, Amérique du Nord et Asie du Sud-Est). Elles accompagnent aussi le café et les desserts sur les meilleures tables de restaurants et hôtels. La boutique - usine ouverte du lundi au vendredi (le samedi matin en juillet et août) propose l'ensemble des produits du groupe aux habitants de la région, ainsi qu'aux nombreux touristes gourmets, visitant la région et amateurs de ses spécialités locales.

Symbole de la tradition gourmande bretonne, les Gavottes se parent de multiples couleurs et décors, protégées dans leurs coffrets raffinés en métal ou cartons, pour le plaisir de tous les gourmands : petits et grands. ■



Le patrimoine naturel de notre commune



GRENOUILLE AGILE

Sur les traces des amphibiens....

La saison (l'hiver et l'arrivée prochaine du printemps) veut qu'on s'intéresse à des animaux bien particuliers, si discrets que l'on ignore même leur présence et surtout leurs habitudes. Il s'agit des amphibiens : ces grenouilles, crapauds, salamandres et autres tritons qui affectionnent à la fois le milieu aquatique et le milieu terrestre. Le crapaud, connu de tous, est d'ailleurs l'allié parfait du jardinier !

De fin décembre à fin mai, ces animaux côtoient les mares, fossés en eaux, étangs et autres milieux aquatiques pour s'y reproduire. C'est alors pour eux, une période d'activité intense. Il faut profiter de ce moment pour les

observer, si les conditions météorologiques le permettent (temps doux).

Dès la tombée de la nuit, l'activité s'accroît autour et dans les points d'eau. Les amphibiens migrent vers ces mares qu'ils fréquentent tous les ans. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle à cette période de l'année, on observe de nombreux individus écrasés sur la route. Afin de limiter ces pertes dans les grands couloirs de migration des amphibiens, des aménagements sont parfois mis en place (crapauducs).

Une fois la reproduction terminée, les adultes

regagnent leur quartier d'été, à savoir les milieux terrestres (bosquets, landes, souches, tas de bois,...) et ce jusqu'au cycle suivant.



TRITON ALPESTRE MÂLE



GRENOUILLE VERTE

regagnent leur quartier d'été, à savoir les milieux terrestres

(bosquets, landes, souches, tas de bois,...) et ce jusqu'au cycle suivant.

Il est intéressant de savoir que les œufs pondus ont des formes variées selon les espèces. Pour le crapaud commun, la ponte ressemble à un filament de plus d'un mètre de long tandis que celle de la grenouille verte correspond à un amas d'œufs groupés situé au fond de l'eau. Les œufs des tritons, quant à eux, sont isolés et déposés sur les végétaux aquatiques.



JEUNE GRENOUILLE VERTE



TRITON MARBRÉ

Les amphibiens adultes sont aussi la proie de nombreux prédateurs (hérons, putois, loutres et couleuvres...). Les larves, quant à elles, sont prédatées par des insectes aquatiques, écrevisses, oiseaux, poissons,.... Mais les principales menaces qui pèsent sur ces espèces sont d'origine humaine. Elles sont liées à la destruction de leurs sites de reproduction et à la pollution des eaux.

commun, Salamandre tachetée, Triton palmé, Triton alpestre et Triton marbré. Cette diversité témoigne de la richesse des milieux naturels tadennais qu'il faut continuer à préserver et à gérer. Les sites patrimoniaux,

Cette diversité témoigne de la richesse des milieux naturels.

Sur Taden, à ce jour, 8 espèces différentes d'amphibiens ont été recensées : Grenouille verte (très présente dans l'étang de Trélat), Grenouille agile, Grenouille rousse, Crapaud



CRAPAUD COMMUN EN ATTITUDE DÉFENSIVE



tel que les lavoirs, sont aussi des lieux intéressants pour la reproduction des amphibiens. Pour information, un atlas breton des amphibiens est en cours de réalisation et verra le jour en 2011. Toute personne peut contribuer à cet atlas en fournissant les informations à la mairie de Taden. ■

Une sortie nocturne peut être organisée par Cédric JAMET. Contactez la Mairie.

Les horaires

Cabinet infirmiers

M. Régis Revel - Tél. : 06 77 24 60 25
 M. Samuel Le Piquet - Tél. : 06 77 20 18 06
 Bourg de Taden - 17, Bis rue Paul Guérault
 e-mail : revelregis@yahoo.fr
 Soins infirmiers à domicile 7 jours sur 7 et au cabinet sur rendez-vous.

Mairie

Pour tous vos documents administratifs, ou besoin de conseils, mesdames Nelly Gauthier et Sylviane Hamonet sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie. Tous les lundis de 9h30 à 11h45 et de 13h00 à 19h00. Du mardi au vendredi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00. Tél. : 02 96 87 63 50 - Fax : 02 96 39 86 77 e-mail : taden.mairie@wanadoo.fr



Notre bibliothèque

Monique, Jeanine, Nicole, Annick et Nicole, seront heureuses de vous accompagner et de vous conseiller pour choisir un bon livre à lire au coin du feu. Elles vous attendent tous les lundis et les mercredis après-midi de 16h00 à 18h00 et tous les samedis matin de 10h00 à 11h30.



Nos écoles

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
 Taden : Directrice M^{me} Liorzou - Tél. : 02 96 39 49 82
 Trélat : Directeur M. Joan - Tél. : 02 96 85 08 18

Nos garderies périscolaires

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00
 Taden : M^{mes} Boissière et Vaupré - Tél. : 02 96 39 49 82
 Trélat : M^{mes} Cochet et Jamet - Tél. : 02 96 85 08 18 et 06 87 38 66 54.

Conciliateur de justice

Permanence à la mairie de M. J.P. Blondel le premier vendredi du mois (sauf Août) sur rendez-vous de 9h30 à 11h30.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un organisme distinct de la mairie. Il est administré par une commission de 13 à 15 membres présidée par le Maire, qui comprend notamment des personnes qualifiées dans le secteur social et anime une action générale de prévention et de développement social sur le seul territoire de la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux

personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions,... Le CCAS sert de contact entre les différents organismes et les personnes en participant à l'instruction des demandes d'aide sociale et en les transmettant aux autorités ayant le pouvoir de décision. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la mairie ou de l'adjointe au Maire pour vos démarches. ■

Centre de proximité MSA de Dinan

Nouvelle adresse à compter du 30 Juin 2009 :
Zone Artisanale des Alleux - Centre d'affaires La Garaye
3, Boulevard du Petit Paris - 22100 TADEN
Tél: 02 96 78 87 51 - www.msa-armorique.fr
Accueil libre le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
ou sur Rendez-vous. ■

DÉCHETTERIE DES LANDES FLEURIES

Rue Auguste Pavie - Quévert • Tél. : 02 96 87 51 37

Jours d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

DÉCHETTERIE CONILLÉ

St-Hélen • Tél. : 02 96 88 23 22

Jours d'ouverture : lundi, mardi, vendredi, samedi.

Périodes d'ouverture des deux déchetteries :

HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars) : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre) : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Vous préparez vos examens, vous partez en vacances...

IMPORTANT : Vérifier la validité de votre carte d'identité ou de votre passeport, **les délais sont beaucoup plus longs !**

Carte d'identité

Le délai d'obtention de votre carte d'identité est d'environ trois semaines.

Validité 10 ans

Gratuite ou 25 euros si l'ancienne carte n'est pas restituée

Pièces nécessaires :

- Acte de naissance délivré par la mairie de votre lieu de naissance
- Deux photos identiques et récentes fond clair et neutre (pas de chapeau, pas de casquette ni de bandeau dans les cheveux) - format 35 mm x 45 mm (ne pas les séparer - ne pas découper le contour blanc). Les photos scannées sont refusées.
- Ancienne carte d'identité
- Deux justificatifs de domicile différents, (facture EDF, EAU, TELECOM,...)
- Présence obligatoire d'un des parents pour un enfant mineur
- En cas de divorce, copie du jugement du TGI

Passeport

Le délai d'obtention de votre passeport est d'environ un mois.

Prendre rendez-vous à la Mairie de Dinan - Service des passeports.

Pièces nécessaires :

- Mêmes pièces à fournir que pour la carte d'identité
- Ajouter un timbre fiscal à 86,00 euros
- Et une copie de la carte d'identité. ■

- 6 Mars-COUSCOUS
Amicale des chasseurs - Salle MTL
- 13 Mars - FEST-NOZ
Note Buissonnière - Salle MTL
- 14 Mars - ÉLECTIONS RÉGIONALES
Municipalité - Mairie et salle Frémur
- 20 Mars - COUSCOUS
Football - Salle MTL
- 21 Mars - ÉLECTIONS RÉGIONALES
Municipalité - Mairie et salle Frémur
- 24 Mars - PAËLLA CARNAVAL
Entrez dans la Danse - Salle MTL
- 6 Avril - LOTO
Club de l'Amitié - salle Neuville
- 11 Avril - THÉ DANSANT
Club de l'Amitié - salle MTL
- 25 Avril - VIDE-GRENIER
Amicale Laïque - Trélat.
- 1er Mai - THÉ DANSANT
Club de l'Amitié - Salle MTL
- 8 Mai - PÊCHERIE
Football - Etang de Trélat
- 16 Mai - TRIATHLON
CEPS Dinan Armor - Bords de Rance
- 16 Mai - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Football - Salle Frémur
- 22 Mai - COUSCOUS
Club de l'Amitié - Salle MTL
- 23 Mai - CRÉATITUDE
Taden Animation - Manoir de la Grand'Cour
- 29 Mai - CONCOURS DE PÉTANQUE
Club de l'Amitié - Salle Neuville
- 29 et 30 Mai - TOURNOI JEUNES ET SENIORS
Football - Trélat
- 4 Juin - SPECTACLE
Codi - Manoir de la Grand Cour Taden
- 13 Juin - THÉ DANSANT
Club de l'Amitié - Salle MTL
- 13 Juin - KERMESSÉ
Amicale Laïque - Manoir de la Grand'Cour
- 20 Juin - REPAS DE FIN D'ANNÉE
Entrez dans la Danse - Salle MTL
- 26 Juin - REPAS GIBIER
Amicale des Chasseurs - Salle MTL
- 26 Juin - CONCOURS DE PÉTANQUE
Club de l'Amitié - Salle Neuville



La Bretagne passe au tout numérique

Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la télé analogique à 6 chaînes reçues sur l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, France 5 /Arte, Canal+ en clair et M6) et son remplacement par La TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou tout autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Dans ma région, c'est Le 8 juin 2010.

Cela m'apporte :

- + de chaînes : jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites dont certaines en HD (Haute Définition) et des chaînes locales. Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement.
- + de qualité d'image et de son.

Suis-je concerné(e) ?

- **Oui**, si j'ai un poste relié à une antenne râteau ou une antenne intérieure.
- **Oui**, si j'habite un immeuble avec une antenne collective et que je ne sais pas si mon immeuble est prêt pour recevoir la télé tout numérique. L'antenne collective de mon immeuble doit être compatible avec la réception des signaux numériques, sinon mon équipement ne peut pas fonctionner. Avant de m'équiper, je vérifie auprès de mon syndic ou de mon gestionnaire la nature et l'état de mon antenne collective.
- **Non**, si je reçois la télé par satellite, par le câble numérique, par l'ADSL ou par la fibre optique ET si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau ou une antenne intérieure.

22

Si je suis concerné(e), que dois-je faire avant le passage ?

Je reçois 6 chaînes ou moins

J'adapte chacun de mes postes à un mode de réception numérique (voir "Comment passer au numérique"). Je verrai défiler sur les postes que je dois adapter un bandeau d'information me demandant de passer au numérique. J'installe mon équipement. J'effectue une recherche de tous les canaux des chaînes.

- Tant que je verrai défiler le bandeau d'information, je ne serai pas passé(e) au numérique.
- Après Le 8 juin 2010, si mon poste n'est pas adapté, je ne recevrai plus la télévision.

Les émetteurs TNT de ma région qui ne sont pas encore allumés seront progressivement mis en service.

Attention : au départ, certains émetteurs ne diffuseront que France 2, France 3, France 5, Arte, La Chaîne Parlementaire/Public Sénat et les chaînes locales. Les chaînes de la TNT prévues sur ces émetteurs seront toutes disponibles dès le 9 juin 2010. La TNT offre jusqu'à 18 chaînes gratuites, mais certains émetteurs peuvent en diffuser moins en fonction des choix des chaînes.

Pour plus de détails: 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00) www.tousaunumerique.fr ou www.csa.fr.

Je reçois déjà Les chaînes de La TNT

Je n'ai rien à faire, je suis déjà équipé(e) et prêt(e) pour le numérique. (Je devrai rechercher les fréquences le 9 juin 2010.)

Que dois-je faire après le passage, le 9 juin 2010 ?

Je recherche à nouveau tous les canaux des chaînes sur tous mes postes reliés à une antenne râteau, car certaines chaînes de la TNT changeront de canal pour améliorer leur couverture. Si je ne le fais pas, j'aurai un écran noir à La place des chaînes qui ont changé de canal.

Comment chercher tous les canaux des chaînes ?

Je vais dans "Menu/Home" avec la télécommande de la TV ou celle de l'adaptateur si j'ai deux télécommandes, Je choisis "Installation" (ou "Rescan" ou "Mémorisation" ou "Set up"), puis "Configuration auto" (ou "Réglage des chaînes"). Si un message m'indique que je vais perdre les chaînes mémorisées, je continue car toutes les chaînes seront réinstallées. Si je dois revenir à la configuration "Usine", je sélectionne "Oui", Si on me demande un code que je n'ai pas, j'entre 0000 ou 1111 ou 1234.

Comment passer au numérique ?

• Avec une antenne râteau ou intérieure

Pour recevoir le bouquet TNT gratuit : Un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée.

suffisent pour recevoir les 18 chaînes gratuites,

Pour recevoir plus de chaînes par abonnement : Canal+, TV numeric, TNTop.

• Avec une parabole

Pour recevoir le bouquet TNT gratuit : Orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur. Orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur.

Pour recevoir plus de chaînes par abonnement : Canal+, CanalSat, Bis, Orange.

• Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique (grâce à un abonnement individuel)

Pour recevoir le bouquet TNT gratuit : Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement.

Pour recevoir plus de chaînes par abonnement : SFR neuf box, Bbox, Free, Orange, Darty box, Alice, Numericable.

• Si votre immeuble est raccordé au câble dans le cadre d'un accord collectif (service antenne)

Pour recevoir le bouquet TNT gratuit : Les chaînes gratuites de la TNT seront accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT intégrée. (Renseignez-vous auprès de votre opérateur).

Pour recevoir plus de chaînes par abonnement : Numericable. ■

Préparation : 30 mn
Cuisson : 180 mn
Temps total : 210 mn

POUR 6 PERSONNES :

1/2 kg de jarret de porc
1 morceau de lard
(environ 300 g)
1 morceau de boeuf
(environ 300 g)
1 chou
quelques carottes
1 navet
4 oignons
500 g de farine
de blé noir
lait
50 g de beurre
2 oeufs
250 g de crème fraîche
1 cuillère à soupe
de gros sel
saindoux

Kig ha farz



Plat traditionnel breton, le kig ha farz signifie "viande et far".

1. Epluchez les légumes, puis déposez-les avec la viande dans une grande cocotte ou un fait-tout rempli d'eau.
2. Allumez le feu sous la cocotte et laissez cuire ainsi tel un pot-au-feu au moins 1 heure.
3. Délayez la farine avec les oeufs ainsi qu'un peu de lait dans lequel vous aurez ajouté du gros sel et fait fondre beurre et saindoux. Ajoutez de la crème.

Glissez la pâte dans un sac de toile que vous ficelez soigneusement. Plongez-le dans la cocotte et laissez cuire l'ensemble au moins 2 heures.

4. Emiettez la pâte et la servir dans des assiettes creuses avec un ou plusieurs morceaux de viande, quelques légumes et une bonne dose de bouillon. Pour finir... Accompagner de cidre de Fouesnant. ■

Mon jardin



AGAPANTHES EN FLEURS

Potager et verger

Plantez les fruitiers sans oublier de raccourcir leur ramure et de rafraîchir leurs racines au sécateur. Le pralinage est bénéfique, mais indispensable que pour les rosiers. Pour stimuler la

reprise, versez plutôt un peu d'agrosil, le "starter" des plantes au fond du trou.

- Badigeonnez de blanc arboricole le tronc des arbres du verger (abricotiers et pêchers, à floraison précoce).
- Multipliez les framboisiers par rejet pendant tout l'hiver.
- Récupérez les cendres de bois, riches en potasse et oligo-éléments et épandez-les sur les parcelles du potager (fraisiers, futures planches de tomates) à raison de 200g/m².

Arbustes et grimpantes

- Vous avez jusqu'en mars pour récolter les longues tiges flexibles d'osier (rejets émis par un saule taillé un an auparavant). Vannerie, palissage des grimpantes ou constitution de palissage des vivantes. Des tiges à tout faire !

- Un mois creux pour les tailles dans les massifs, excepté quelques rajeunissements (seringa, lilas). Rabattez-les sévèrement à 20 cm du sol.

Détruisez les larves

Les vers blancs, hannetons et balanins (charançon perforant les noisettes ont un point commun : ils s'enfoncent dans le sol durant l'hiver, à 10 cm de profondeur, sous la ligne du gel. Pour détruire leurs larves faites les remonter à la surface à l'occasion d'un bêchage. Brûlez les cocons de feuilles rencontrés. Renouvelez l'opération 1 ou 2 fois pendant l'hiver, mais aussi au printemps suivant en évitant de blesser le système racinaire des arbres voisins (les blessures favorisant le phytophthora).

En mars avant la reprise : taillez sévèrement pour enlever le bois mort (brûlez les rameaux coupés car ils attirent la maladie du corail). Rabattez toutes les branches couvertes de lichen, abîmées, de travers ou qui se croisent pour redonner belle allure à la plante.

Gel des agapanthes

Leurs feuilles se ramollissent comme de la salade cuite entre -3°C et -6°C, mais en terre drainée, la souche repart au printemps même après -10°C à -12°C sur de courtes périodes. Au dessous de ce seuil, l'avenir de ces tubéreuses est compromis. Si en coupant la base des feuilles, vous constatez un coeur jaune blanchâtre et spongieux, c'est cuit ! ■

CONCOURS PHOTOS

Un week-end à gagner

Ouvert à tous

Un Tadennais a emmené le bulletin communal sur la superbe île de la Réunion, terre d'entente et de tolérance entre les z'oreilles, les créoles, les arabes, les chinois, les indiens...

Les sympathiques photos qui attestent de ce lointain voyage ont donné à l'équipe de rédaction l'idée de lancer un concours : Envoyez nous vos photos mettant en scène le présent bulletin. Pas besoin d'être un grand pro de la photo ou d'aller au bout du monde, il suffit de trouver l'idée, le cadrage, l'originalité, l'humour. Un jury, (composé des membres de la commission communication) se réunira pour déterminer le gagnant.

À gagner, un week-end* de 2 nuits en mobil home à choisir parmi les campings** (+ de 130) de la brochure Vacances Directes.

Tous à vos appareils. Adressez vos photos couleur, 4 photos maxi, taille 13x18 à la mairie de Taden, date limite 30 mai 2010. ■

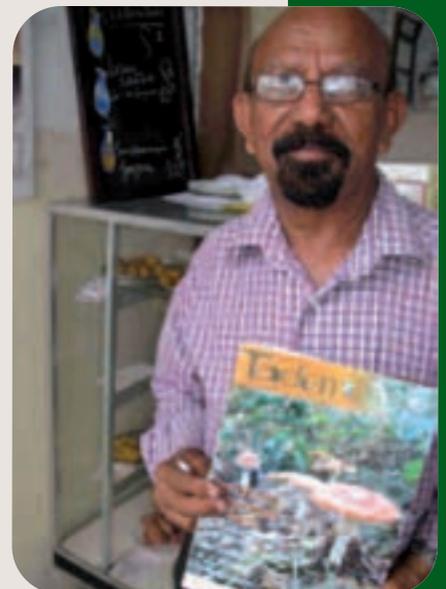
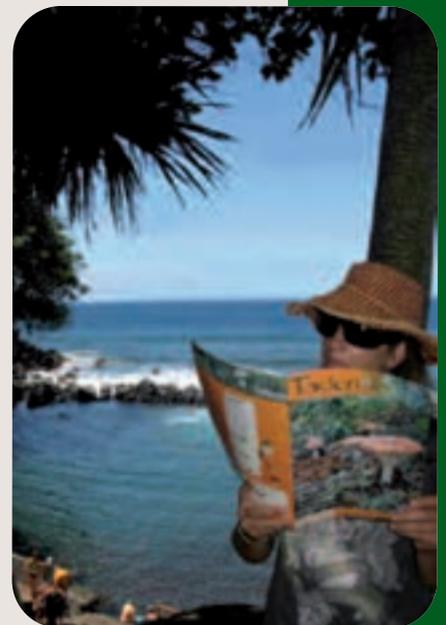
Partenaire :



Vacances directes
Le mobil-home et vous

Les Alleux BP 81010 - 22100 Taden
Tél : 0825 133 400
www.vacances-directes.com

** Séjour à prendre avant le 3/07/10 ou après le 28/08/10 sur le camping de votre choix (France métropolitaine, sauf exception). Offre valable pour la saison 2010.*



Les photos du gagnant seront dévoilées dans le prochain bulletin de Taden et sur le site www.villetaden.com

****Le prix ne pourra donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à sa contre-valeur en argent, ni à échange pour quelque motif que ce soit.**